

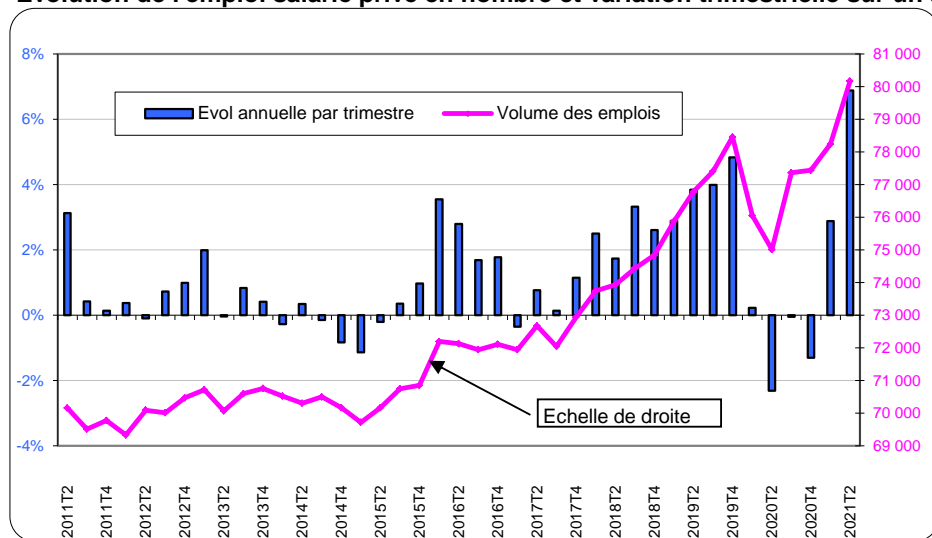
Note trimestrielle de conjoncture emploi-marché du travail en Guadeloupe 2T 2021

Au deuxième trimestre 2021, l'emploi salarié privé augmente de 6,9% sur un an en Guadeloupe (il avait augmenté de 2,9% au premier trimestre 2021). Le nombre de contrats signés en intérim augmente de 62,5% et celui du volume d'emploi correspondant est en hausse sensible de 90,3% (Equivalent Emplois Temps Plein (EETP)). L'effectif en fin de trimestre en intérim bondit de 47,6 % à 2 415 sur un an. Le nombre de Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) bondit de 72,0% par rapport au deuxième trimestre 2020. Le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi augmente de 122,9% sur un an. Le nombre d'offres durables (6 mois et plus) augmente de 93,7%. Le nombre d'offres non durables (durée inférieure à 6 mois) est en hausse de 166,7%. Au deuxième trimestre 2021, 270 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi (-18,2% sur un an). Le nombre de ruptures conventionnelles homologuées par la DEETS Guadeloupe atteint 700 sur le trimestre (+21,1% sur un an). La demande d'emploi de catégorie A diminue de 6,5% sur un an à 50 700 inscrits. Pour les demandeurs les plus jeunes (les moins de 25 ans), elle diminue de 5,0%. Pour les demandeurs les plus âgés (50 ans et plus), la baisse atteint 2,4%.

Avertissement : Les évolutions sont mesurées en glissement annuel (comparaison d'un trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente).

Remarque : les chiffres concernant l'emploi sont susceptibles d'être modifiés.

Evolution de l'emploi salarié privé en nombre et variation trimestrielle sur un an (cvs)



Au deuxième trimestre 2021, le secteur privé emploie 80 171 salariés en Guadeloupe en données corrigées des variations saisonnières (cvs). L'emploi salarié privé augmente de 6,9% sur un an. Il a connu une hausse de 2,9% au premier trimestre 2021 sur un an (chiffre révisé). L'emploi privé a connu depuis 2015-2016 un regain d'activité qui a tranché avec la stabilité observée les années précédentes. Les fluctuations se sont intensifiées à partir de 2017. L'emploi est resté très dynamique depuis mi-2017 jusqu'au quatrième trimestre 2019. La crise sanitaire a impacté de nombreux secteurs d'activités depuis, à la hausse comme à la baisse. Un rebond très net est observé en fin d'année 2020.

Note de lecture :
Echelle de droite : courbe en niveau (trimestriel),
Echelle de gauche : Evolution trimestrielle en glissement annuel.

Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe

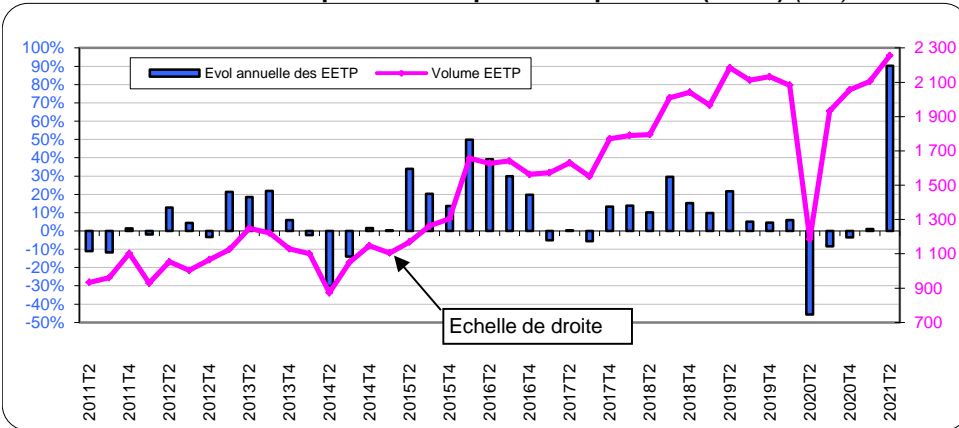
Emploi salarié privé et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

Secteurs d'activités (NACE 17)	2021T2	2021T1	2020T4	2020T3
AZ : Agriculture	1 628	3,3%	2,4%	2,3%
C1-DE : Total industrie	8 839	2,6%	-1,0%	-2,0%
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	3 342	5,8%	-0,3%	-2,0%
C2 : Cokéfaction et raffinage	0	0,0%	0,0%	0,0%
C3 : Fabrication d'équip. électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines	178	0,0%	2,0%	-4,6%
C4 : Fabrication de matériels de transport	56	16,6%	19,5%	8,7%
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	3 189	2,6%	0,5%	-1,3%
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2 073	-2,2%	-5,0%	-3,0%
FZ : Construction	7 055	10,6%	8,5%	5,8%
GZ : GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	15 458	4,6%	0,6%	-1,1%
HZ-RU : Total Autres services	44 777	6,5%	2,2%	-2,5%
HZ : Transports et entreposage	5 840	0,4%	-0,5%	-5,6%
IZ : Hébergement et restauration	5 338	12,6%	-4,9%	-10,8%
JZ : Information et communication	2 123	5,7%	4,6%	0,1%
KZ : Activités financières et d'assurance	3 115	0,7%	-1,1%	0,1%
LZ : Activités immobilières	752	4,2%	-2,0%	1,0%
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	10 448	6,2%	4,9%	-1,3%
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	13 180	9,5%	5,8%	0,4%
RU : Autres activités de services	3 981	5,5%	0,5%	-1,6%
Interim	2 415	47,6%	45,7%	0,2%
Ensemble des secteurs	80 171	6,9%	2,9%	-1,3%

Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe - Note de lecture : les évolutions trimestrielles en glissement annuel en vert > 0, en rouge < 0 et en noir = 0

Au deuxième trimestre 2021, l'emploi augmente dans tous les grands secteurs d'activité sur un an : +10,6% dans la construction, +6,5% dans les autres services, +4,6% dans le commerce et la réparation, +3,3% dans l'agriculture et +2,6% dans l'industrie. Les industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution ne sont pas bien orientées (-2,2%). La fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac est bien mieux orientée (+5,8%) tout comme la fabrication d'autres produits industriels (+2,6%). Dans les services, tous les secteurs sont orientés positivement. L'hébergement et restauration est en net rebond (+12,6%). Remarque : certains secteurs à faibles effectifs peuvent présenter des évolutions fortes d'un trimestre à l'autre non significatives (exemple fabrication de matériels de transport : +16,6%).

Intérim : Evolution de l'Equivalent Emplois Temps Plein (EETP) (cvs)



Source : Dares, champ Guadeloupe et Îles du Nord, séries révisées en hausse en niveau dans le cadre du passage à la DSN

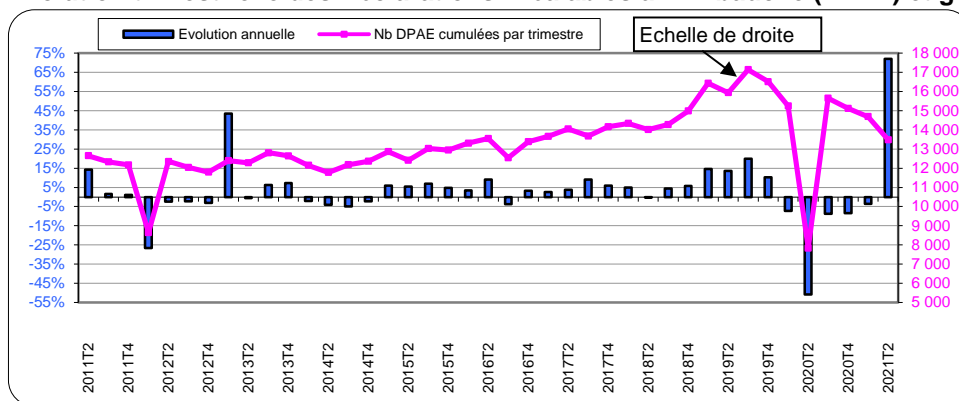
Au deuxième trimestre 2021, 13 737 contrats d'intérim ont été signés en Guadeloupe, ce qui représente 2 256 Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP). Le nombre de missions d'intérim augmente de 62,5% au deuxième trimestre 2021 sur un an après une hausse de 4,8% au premier trimestre 2021. L'Equivalent Emplois à Temps Plein augmente de 90,3% après une hausse de 1,1% au premier trimestre 2021 sur un an, chiffres révisés. L'effectif en fin de trimestre en intérim bondit de 47,6 % à 2 415 au deuxième trimestre 2021 sur un an. La durée moyenne des missions achevées est de 2,2 semaines au deuxième trimestre 2021 (2,2 semaines au premier trimestre 2021, chiffre révisé).

L'intérim sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2021T2	2021T1	2020T4	2020T3
Nbre de contrats d'intérim	13 737	4,8%	-9,1%	-4,1%
EETP	2 256	1,1%	-3,6%	-8,5%

Source : Dares, champ Guadeloupe et Îles du Nord, traitement SESE

Evolution trimestrielle des Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) et glissement annuel (cvs)



Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe

Au deuxième trimestre 2021, les employeurs ont transmis 13 476 Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) en Guadeloupe, soit un rebond de 72,0% sur un an (depuis le point bas durant le confinement). Les DPAE longues (durée d'embauche supérieure à un mois) représentent 56,3% de l'ensemble des DPAE et sont en hausse de 70,8% au deuxième trimestre 2021. Elles étaient en hausse de 7,8% au premier trimestre 2021 sur un an (chiffre révisé). Les DPAE courtes (durée d'embauche inférieure à un mois) représentent 43,7% des DPAE et sont en hausse de 73,7% (baisse de 14,4% au premier trimestre 2021 sur un an, chiffre révisé).

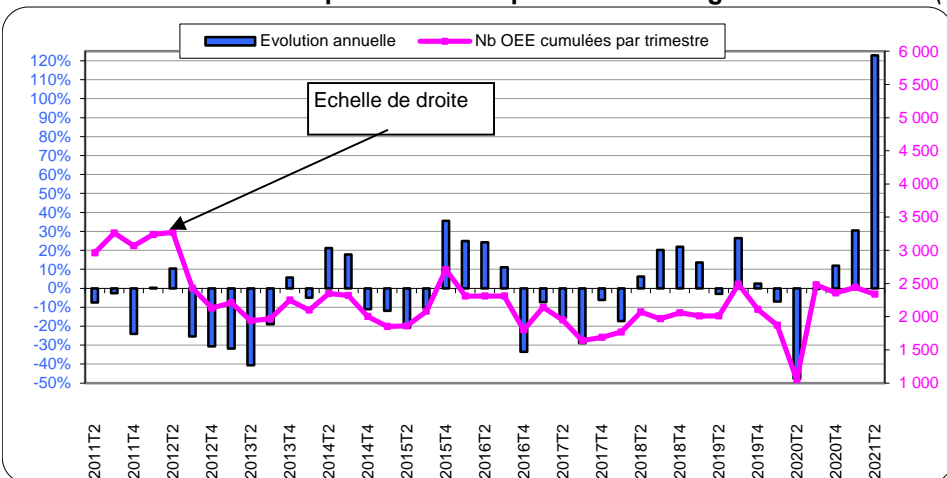
Nombre de Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2021T2	2021T1	2020T4	2020T3
DPAE Longues	7 590	7,8%	-4,8%	2,4%
dont CDD (plus d'un mois)	4 842	10,3%	-1,8%	7,8%
dont CDI	2 748	3,5%	-9,8%	-6,2%
DPAE courtes (mois d'un mois)	5 886	-14,4%	-11,9%	-18,9%
Moins de 20 salariés	7 110	1,3%	-12,3%	-6,4%
20 salariés et plus	6 366	-8,9%	-4,3%	-11,0%
Total DPAE (hors intérim)	13 476	-3,6%	-8,5%	-8,7%

Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe

Les intentions d'embauche dans les établissements de 20 salariés et plus enregistrent une hausse de 79,5% au deuxième trimestre 2021 sur un an. Dans les établissements de moins de 20 salariés, le nombre de DPAE est en hausse de 65,9% sur un an.

Evolution des offres d'emploi collectées par trimestre et glissement annuel (cvs)



Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi augmentent de 122,9% au deuxième trimestre 2021 en Guadeloupe sur un an (+30,5% au premier trimestre 2021, chiffre révisé). Durant cette période, 2 340 offres d'emploi ont été collectées par Pôle emploi. Les offres durables (6 mois et plus) sont en hausse de 93,7% sur le trimestre (+64,9% au premier trimestre 2021 sur un an). Les offres non durables (durée inférieure à 6 mois) sont en hausse de 166,7% sur le trimestre (hausse de 6,4% au premier trimestre 2021 sur un an). Remarques : les évolutions des offres d'emplois sont très volatiles d'un trimestre à l'autre. Les résultats CVS peuvent aussi être révisés de façon sensible ultérieurement.

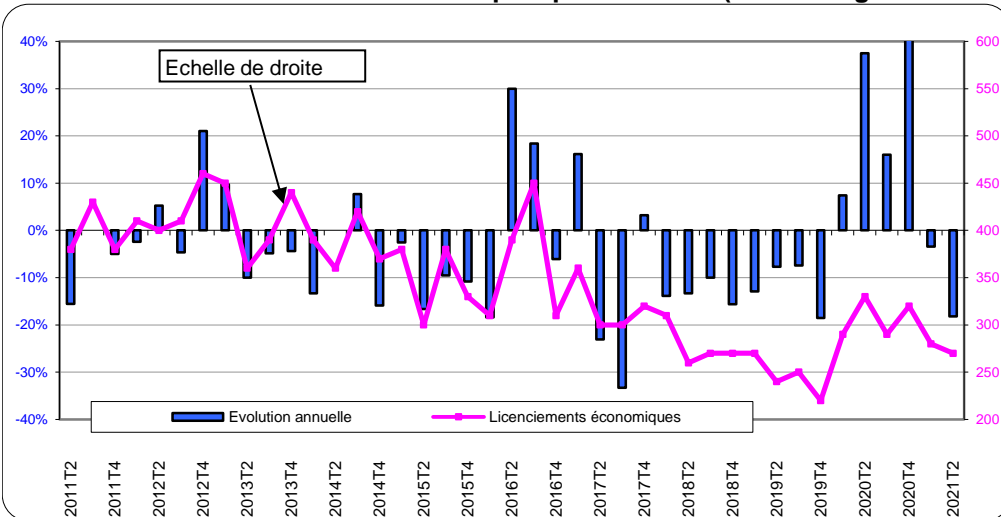
Les offres d'emploi sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2021T2	2021T1	2020T4	2020T3
offres durables	1 220	64,9%	20,8%	26,1%
offres non durables	1 120	6,4%	2,9%	-31,3%
Ensemble	2 340	30,5%	11,8%	-0,4%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Depuis fin 2008, l'évolution des offres d'emploi collectées est orientée à la baisse après une période 2006-2008 plus favorable.

Evolution des licenciements économiques par trimestre (niveau et glissement annuel) (cvs)



Au deuxième trimestre 2021, 270 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi en Guadeloupe. Ce nombre diminue de 18,2% par rapport au deuxième trimestre de 2020. Les licenciements économiques connaissent une tendance baissière depuis quelques années alors que parallèlement, le nombre de ruptures conventionnelles augmente nettement. Les licenciements économiques oscillent entre 200 et 400 par trimestre en Guadeloupe depuis quelques années et ont marqué un plus bas fin 2019. Sur les quatre trimestres de 2020, le nombre de licenciements économiques était néanmoins reparti en nette hausse.

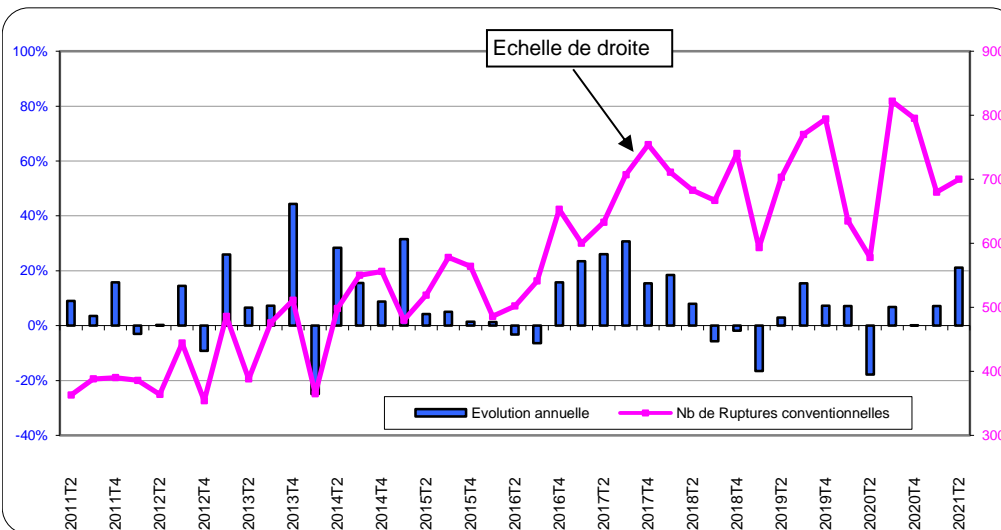
Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Licenciements économiques sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2021T2	2021T1	2020T4	2020T3
Licenciements économiques	270	-18,2%	45,5%	16,0%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Evolution des ruptures conventionnelles par trimestre (niveau et glissement annuel) - (Brut)



Au deuxième trimestre 2021, 700 ruptures conventionnelles ont été homologuées par la DEETS de Guadeloupe. Ce nombre augmente de 21,1% par rapport au deuxième trimestre 2020 où 578 ruptures avaient été homologuées. Au premier trimestre 2021, le nombre de ruptures était en hausse de 7,1% (rapporté au premier trimestre 2020, chiffre révisé). Le flux des ruptures conventionnelles a connu une progression forte et régulière dans la foulée de la création de cette mesure en septembre 2008. Les évolutions annuelles ont d'abord été très fortes et sont nettement moindres depuis juin 2011 même si elles peuvent être marquées à l'occasion. La volatilité est aussi forte d'un trimestre à l'autre, en particulier entre 2018 et 2021.

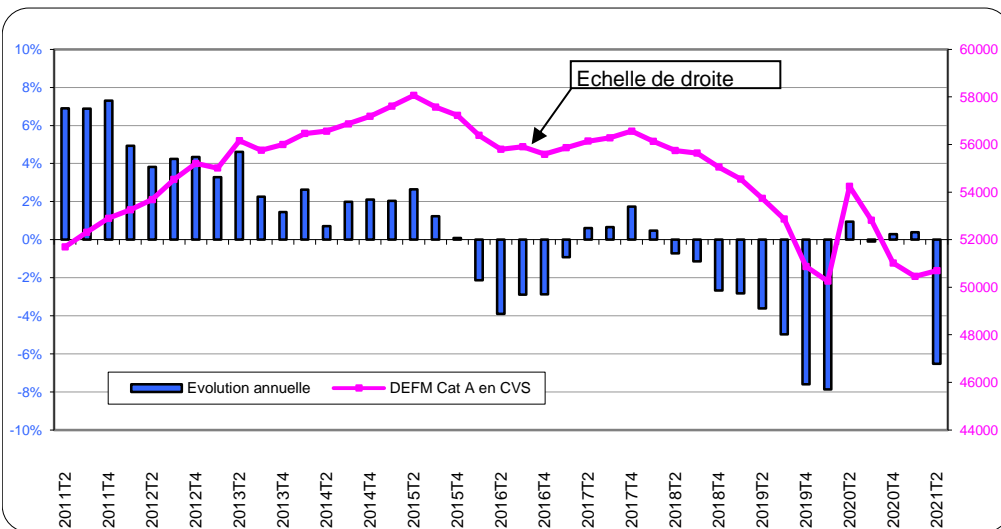
Source : Dieccte Guadeloupe, champ Guadeloupe et Îles du Nord, traitement SESE

Ruptures conventionnelles sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2021T2	2021T1	2020T4	2020T3
Ruptures conventionnelles	700	7,1%	0,1%	6,8%

Source : Dieccte Guadeloupe, champ Guadeloupe et Îles du Nord, traitement SESE

Evolution de la Demande d'emploi en fin de mois à Pôle emploi (cvs)



Au deuxième trimestre 2021, 50 700 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (cvs) en Guadeloupe. Ce nombre diminue de 6,5% par rapport au deuxième trimestre 2020. Au premier trimestre 2020, la demande augmentait de 0,4% sur un an (rapportée au premier trimestre 2020). A partir de fin 2008, avec la crise, la croissance de la Demande d'Emploi en Fin de Mois a été particulièrement forte et continue, ce qui s'est traduit par un niveau de DEFM qui a atteint des records en milieu de décennie suivante. A partir du quatrième trimestre 2015, la tendance a commencé à s'inverser, permettant aux différentes catégories de demandeurs (jeunes, adultes seniors...) de voir leur nombre se réduire. Le second trimestre 2020 a mis fin temporairement à cette baisse.

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

La DEFM catégorie A sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2021T2	2021T1	2020T4	2020T3
Hommes	21 840	-6,8%	-0,8%	-0,7%
Femmes	28 860	-6,3%	1,3%	1,0%
Moins 25 ans	5 520	-5,0%	4,5%	2,2%
25 à 49 ans	26 470	-9,5%	-1,9%	-1,4%
50 ans et +	18 720	-2,4%	2,6%	2,2%
Ensemble	50 700	-6,5%	0,4%	0,3%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE, niveaux arrondis à la dizaine

Au deuxième trimestre 2021, le nombre de jeunes de moins de 25 ans est en baisse de 5,0% par rapport au même trimestre de 2020 (en catégorie A). Le nombre de seniors (50 ans et plus) est en baisse de 2,4% sur un an après une hausse de 2,6% au premier trimestre 2021 (en évolution sur un an).

Définitions

Emploi

Les employeurs du régime général déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) sur lesquels ils portent leurs effectifs salariés. Cette déclaration est mensuelle si leur effectif est supérieur à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil. L'effectif salarié Urssaf est un effectif en fin de trimestre ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss. Le champ "Privé" couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Les activités agricoles sont prises en compte de façon marginale en France hexagonale, où elles relèvent de la compétence de la Mutualité sociale agricole (MSA). Par contre, le dénombrement des salariés agricoles est exhaustif dans les DOM, car les CGSS y assurent les missions des caisses de la MSA.

Intérim

Depuis juillet 2018, la Déclaration sociale nominative (DSN) est l'unique source des statistiques d'intérim. Elle se substitue ainsi à la source historique, les relevés mensuels de mission -RMM- adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares service statistique du ministère du travail, élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent désormais les contrats à durée indéterminée (CDI). La DARES produit notamment le nombre de contrats d'intérim commencés dans le mois, le trimestre ou l'année, le nombre d'intérimaires et calcule les Equivalents Emplois à Temps Plein (EETP) ainsi que la durée moyenne des missions achevées au cours de la période (mois, trimestre, année). Figurent dans cette publication les deux concepts suivants :

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des estimations trimestrielles d'emploi, est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multiactivité

Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP) au cours d'une période : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées de la période. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année.

Déclaration Préalable à l'embauche (DPAE)

- La DPAE permet à l'employeur d'effectuer l'ensemble des formalités obligatoires liées à l'embauche. La DPAE est remplie par l'employeur et adressée à la CGSS (quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail) au plus tôt huit jours avant l'embauche et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. C'est une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme.

- Le champ couvert : Ces données utilisées concernent l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim) et le secteur public (agents non fonctionnaires).

- Définition : Les déclarations d'embauche de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

Rupture conventionnelle

C'est une procédure qui permet à l'employeur et au salarié de convenir en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie. Cette rupture résulte d'une convention signée par les parties au contrat, c'est-à-dire l'employeur et le salarié.

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi.

Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Guadeloupe (DEETS)

Direction : Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE

Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.80.50.00

Courriel : 971.statistiques@deets.gouv.fr

Site internet : <http://guadeloupe.deets.gouv.fr/>

Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC Houelbourg Sud, Lot n° 13 - Z.I de Jarry, 97122 Baie-Mahault

Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.83.70.75

Bureau de Saint-Martin :

23 rue de Spring, cité administrative, Concordia, 97150 Saint -Martin

Téléphone : 05.90.29.09.16 Télécopie : 05.90.29.18.73

Bureau de Basse-Terre

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard

97100 Basse-Terre

Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.81.60.05

Bureau des Abymes – Dothémare

Immeuble C2E – rue de l'Abreuvoir-Dothémare

97139 Les Abymes

Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.90.28.95

Bureau des Abymes : Ex-Immeuble SERVAIR – le Raizet

97139 Les Abymes Téléphone : 05.90.80.50.50

Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe (CGSS)

Direction du recouvrement

Parc d'activités la Providence

ZAC de Dothémare 97139 Les Abymes

Téléphone : 05.90.90.57.09

Courriel : stats.cgssdom@urssaf.fr

Directeurs de publication : Alain Frances & Jean Veron

Réalisation DEETS/service ESE (Charly Darmalingon & Roman Janik)

en partenariat avec la Caisse générale de sécurité sociale de Guadeloupe (CGSS)

Date de publication : novembre 2021

